**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger
**Band:** 29 (2002)
**Heft:** 3

## Inhaltsverzeichnis

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 06.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Plus de poids pour la Cinquième Suisse

Il y a désormais dix ans que le droit de vote par correspondance a été accordé aux Suisses de l'étranger. Cette innovation importante était due à une motion de l'ancien conseiller national zougois Georg Stucky, actuellement président de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Sous l'ancien régime, qui exigeait la présence au pays, 14 000 citoyens domiciliés à l'étranger s'étaient inscrits sur les rôles électoraux en 1991. En 1992, ils étaient déjà 40 000, trois ans après 57 000; ils sont aujourd'hui plus de 80 000.

Les votes de la Cinquième Suisse ne sont pas sans effets – parfois visibles – sur notre pays. En 1994, les commentateurs politiques avaient déjà supputé que le oui à la loi sur l'assurance maladie (LAMAL) était dû à la Cinquième Suisse. En juin 2001, dans le canton de Lucerne, la révision de la loi sur la justice pénale militaire n'a été acceptée que grâce aux voix des Suisses de l'étranger. Récemment, enfin, les Suisses de l'étranger ont fait les titres des journaux avec leur oui massif en faveur de l'ONU (voir «Revue Suisse» 2/2002).

Gabrielle Keller

**«La Cinquième Suisse n'est pas une quantité négligeable»**

La Cinquième Suisse n'est donc pas une quantité négligeable.

Il serait pourtant prématuré de céder à l'euphorie. 80 000 votants ne représentent en effet que 17,57 % des Suisses de l'étranger disposant du droit de vote. La raison principale invoquée pour ce taux d'abstention élevé est toujours la lenteur du trajet postal que doivent effectuer les bulletins de vote et la documentation. En cas de deuxième tour, notamment, ces retards peuvent être fatals. Pour beaucoup de Suisses de l'étranger, l'introduction rapide du scrutin électronique par internet (e-voting) résoudrait le problème.

Quiconque vit à l'étranger est en outre moins bien informé, parfois, de l'actualité politique et économique de son pays d'origine. Six fois par an, la Revue Suisse rapporte les informations principales en provenance de la patrie. Les internautes ont encore la possibilité de suivre l'actualité politique en ligne. Il est cependant rare que le manque d'informations soit invoqué comme motif d'abstention. La plupart des Suisses de l'étranger ont en fait la possibilité de s'informer sur la Suisse s'ils le désirent vraiment.

Le nombre élevé des abstentions ne peut pas non plus être attribué uniquement aux services postaux et à la décentralisation compliquée des rôles électoraux. De nombreux Suisses perdent hélas un peu le sens de leur responsabilité civique en quittant la patrie. Or, celui qui veut être pris au sérieux en Suisse doit tout mettre en œuvre pour participer aux décisions confédérales. Ce n'est qu'à ce prix que la Cinquième Suisse sera reconnue et qu'elle gagnera en poids politique.

*Gabrielle Keller*

Traduit de l'allemand

**FOCUS**
Le Rapport Bergier 4

**OSE**
Oui à la Fondation de solidarité 8

**PAGES OFFICIELLES**
Accords bilatéraux 10

**VOTATIONS**
Le droit à l'interruption de grossesse 12

**COURRIER DES LECTEURS** 15

**MOSAÏQUE** 18

**Quel rôle la Suisse a-t-elle joué pendant la Deuxième Guerre mondiale? Le Rapport Bergier élucide les questions qui se posent à ce sujet. Notre illustration montre des barrières antichar dans le Jura, témoins d'une guerre qui a épargné notre pays.**

PHOTO DE COUVERTURE: PATRICK LÜTHY

**REVUE SUISSE**

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 29e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 25 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 360 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

**Gabrielle Keller** (gk), rédactrice en chef; **Pierre-André Tschanz** (PAT), journaliste indépendant; **Isabelle Eichenberger** (IE), swissinfo/SRI; **Pablo Crivelli** (PC), Agence Télégraphique Suisse; **Patricia Messerli** (MPC), responsable des pages officielles, Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: **Nelly et Jacques Lasserre.**

**Éditeur/rédaction/publicité:** Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 00, fax +41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9.
**Impression:** Buri Druck AG, CH-3084 Wabern.
**Changement d'adresse:** prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. Merci.
Le numéro CHF 5.–

**Internet: www.revue.ch e-mail: revue@aso.ch**